



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 8258

## Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conséquences pour la santé du téléphone mobile et des autres technologies émettant des ondes similaires, produites par des appareils électroménagers, les téléviseurs, les réseaux informatiques, etc. De nombreux travaux ont été lancés pour cerner cette question comme ceux du centre international de recherches sur le cancer. L'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques vient ainsi de rendre ses conclusions : il prône la mise en place d'une veille scientifique sur les conséquences de l'exposition globale et notamment la création d'une fondation Téléphonie mobile et santé. Elle souhaite connaître les suites qu'il envisage de donner à ces travaux.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Gautier](#)

**Circonscription :** Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8258

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 2002, page 4776

**Question retirée le :** 5 septembre 2006 (Fin de mandat)